

COMPTE-RENDU
SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2022
COMMUNE DE MOUTHOMET

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq février, à neuf heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Mouthomet régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du rez-de-chaussée de la Mairie de Mouthomet, sous la Présidence de Madame Christelle HERMAND, Maire.

Catie RIVES a été nommée secrétaire de séance.

Présidente : Christelle HERMAND

Présents : Jacques BENUREAU, Johanna EYERMANN-DEGRUGILLIER, Claude GIPPON, Christelle HERMAND, Jérôme HERVOUET-BARANGER, Louis MARI, Catie RIVES, Maëlle SIROU, Christophe TURCAUD
(dans l'ordre alphabétique)

Absent : Stéphane MESSAOUD

Procuration : Néant

1. Validation du compte-rendu de la dernière séance

Il est proposé aux membres du conseil municipal la validation du compte-rendu de la dernière séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

ADOpte tel que proposé le compte-rendu de la séance ordinaire du conseil municipal du 22 janvier 2022.

2. Approbation du compte administratif 2021 de la commune

Sous la présidence de Jacques BENUREAU, Premier Adjoint au Maire, le Conseil Municipal examine le compte de l'exécution du budget principal de la commune pour l'année 2021, ainsi que des restes à réaliser.

| FONCTIONNEMENT | BP 2021 | CA 2021 |
|-----------------------|----------------|----------------------|
| Dépenses | 272 329,71 € | 171 211,99 € |
| Recettes | 272 329,71 € | 227 770,46 € |
| Solde | | + 56 558,47 € |

| INVESTISSEMENT | BP 2021 | CA 2021 |
|-----------------------|----------------|---------------------|
| Dépenses | 414 310,44 € | 114 416,05 € |
| Recettes | 414 310,44 € | 123 614,33 € |
| Solde | | + 9 198,28 € |

Le compte administratif 2021 présente un excédent de fonctionnement de 56 558 €. Il confirme, comme les années précédentes, qu'il est possible de réaliser un excédent de fonctionnement en portant une attention toute particulière à chaque dépense.

Voici les résultats de fonctionnement des exercices antérieurs :

| Années | Résultat de fonctionnement |
|--------|----------------------------|
| 2017 | -3 838 € |
| 2018 | 43 572 € |
| 2019 | 60 735 € |
| 2020 | 69 689 € |

Le montant de l'important excédent est également lié aux éléments suivants :

- Le maire réalise le travail de secrétariat (économie de 27 000€)
- Les adjoints prennent peu ou pas d'indemnités (économie de 9 000 €)
- La commune avait proposé à la CAVALE de ne pas réclamer les sommes dues si la coopérative restait à Mouthoumet, avec une mise à disposition gratuite du bâtiment. Au vu de la fermeture du commerce, ces sommes ont été titrées pour un montant total de 8 296 €, correspondant aux loyers entre août 2020 et juin 2021, aux taxes foncières et à la taxe ordures ménagères de 2021.

Les restes à réaliser s'élèvent à 276 685,18 € en dépenses et à 198 843,10 € en recettes. Ils concernent le projet de café-restaurant communal.

Voici un détail succinct des travaux et achats réalisés sur l'exercice 2021, hors café restaurant communal :

- Travaux électriques : mises aux normes électriques des éclairages de Noël, du commerce agricole avec changement de spots, travaux électriques dans l'appartement de l'ancienne école, changement de spots au boulodrome, ajout d'un chauffage au rez de chaussée de la mairie ;
- Réseau d'eau potable : réparation de fuites dans la rue du moulin à vent, la rue du lavoir et sur la conduite de la source des Escanarilles, pièces pour réparation du poteau incendie près du Centre de Secours, coffrets de protection pour les compteurs d'eau du commerce agricole et de la gare ;
- Voirie : réparation de caniveaux dans les rues du village, plots solaires sur la D613, réfection de parties de chemins (Carla, chemin de la STEP), curage de fossés (D613) ;
- Gyrobroyage de la parcelle pour l'épandage des boues de la STEP ;
- Acquisition de la parcelle du verger, plantation des arbres, de la vigne et des arbustes fruitiers. Construction du mur du verger ;
- Cimetière : pose de géotextile dans les inter-tombes ;
- Plancher au-dessus de l'escalier à la ludothèque ;
- Mitigeur pour le WC public et le lavabo du secrétariat de mairie ;
- Achat d'un groupe électrogène, d'une scie égoïne, d'un aimant pour soulever les plaques d'égout.

Madame le Maire s'étant retirée et ne prenant pas part au vote, après un tour de table, le Conseil Municipal, à l'unanimité (8 voix)

APPROUVE, le compte administratif 2021 de la commune.

3. Approbation du compte administratif 2021 de la régie des carburants

Sous la présidence de Jacques BENUREAU, Premier Adjoint au Maire, le Conseil Municipal examine le compte de l'exécution du budget de la régie des carburants pour l'année 2021, ainsi que des restes à réaliser.

| FONCTIONNEMENT | BP 2021 | CA 2021 |
|----------------|--------------|--------------|
| Dépenses | 242 161,60 € | 210 120,89 € |
| Recettes | 242 161,60 € | 215 223,36 € |
| Solde | | + 5 102,47 € |

| INVESTISSEMENT | BP 2021 | CA 2021 |
|----------------|-------------|------------|
| Dépenses | 2 604,31 € | 2 604,31 € |
| Recettes | 40 036,77 € | 2 559,19 € |
| Solde | | - 45,12 € |

Il n'y a pas de restes à réaliser en investissement ; le programme de travaux étant terminé.

Madame le Maire s'étant retirée et ne prenant pas part au vote, après un tour de table, le Conseil Municipal, à l'unanimité (8 voix)

APPROUVE, le compte administratif 2021 de la régie des carburants.

4. Approbation du compte de gestion 2021 de la commune et de la régie des carburants

Après un tour de table, le Conseil Municipal, à l'unanimité (9 voix)

DECLARE que les comptes de gestion de la Commune et de la Régie des Carburants, dressés pour l'exercice 2021 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

5. Affectation du résultat 2021 de la commune

Reports :

Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 145 349,44 €
(dont 69 000 € d'affectation du résultat au 1068)

Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 42 897,11 €

Résultat de l'exercice :

Un résultat de l'exercice 2021 (Excédent au 002) de la section de fonctionnement de : 56 558,47 €

Un résultat de l'exercice 2021 (Excédent au 001) de la section d'investissement de : 9 198,28 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution 2021 (Excédent au 002) de la section de fonctionnement de : 132 907,91 €

Un solde d'exécution 2021 (Excédent au 001) de la section d'investissement de : 52 095,39 €

Restes à réaliser :

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 276 685,18 €

En recettes pour un montant de : 198 843,10 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 25 746,69 €

Après un tour de table, le Conseil Municipal, à l'unanimité (9 voix)

DECIDE d'affecter au budget 2022, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 du budget principal de la commune de la façon suivante :

- *Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » pour la somme de 80 000 € ;*
- *Le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » pour la somme de 52 907,91 €*

| | Fonctionnement 2021 | Investissement 2021 |
|--|-------------------------------|----------------------------|
| Dépenses | 171 211,99 € | 114 416,05 € |
| Recettes | 227 770,46 € | 123 614,33 € |
| Résultat de l'exercice 2021 | Excédent + 56 558,47 € | + 9 198,28 € |
| Résultats de clôture de l'exercice précédent | 145 349,44 € | 42 897,11 € |
| Solde d'exécution 2021 | 132 907,91 € | 52 095,39 € |
| Total après affectation du résultat (80 000 € affectés à l'investissement) | 52 907,91 € | 132 095,39 € |
| Total général commune | 185 003,30 € | |

Le conseil municipal choisit de verser 80 000 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement. Le reste à charge de la commune pour le projet de café-restaurant communal, ainsi que l'achat du fonds de commerce, auront été financés en totalité grâce aux économies réalisées sur le fonctionnement. Ce projet ne grèvera pas les finances de la commune. Il permettra, au contraire, de percevoir, à partir de 2022, le loyer du logement et du fonds de commerce, tout en assurant la pérennité du café-restaurant dans le village.

6. Affectation du résultat 2021 de la régie des carburants

Reports :

Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 6 086,15 €

Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 37 590,77 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section de fonctionnement de : 5 102,47 €

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : 45,12 €

Restes à réaliser :

Par ailleurs, la section d'investissement ne laisse pas apparaître de restes à réaliser.

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €

Après un tour de table, le Conseil Municipal, à l'unanimité (9 voix)

DECIDE d'affecter au budget 2022, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 de la Régie des Carburants de la façon suivante :

- Affecter en recettes de fonctionnement et porter sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté la somme de 11 188,62 €

| | Fonctionnement 2021 | Investissement 2021 |
|--|----------------------------|----------------------------|
| Dépenses | 210 120,89 € | 2 604,31 € |
| Recettes | 215 223,36 € | 2 559,19 € |
| Résultat 2022 | + 5 102,47 € | -45,12 € |
| Résultats de clôture de l'exercice précédent | 6 086,15 € | 37 590,77 € |
| Total trésorerie | 11 188,62 € | 37 545,65 € |
| Total Régie des Carburants | 48 734,27 € | |

Les ventes de la station-service sont en hausse de 12 430 litres en 2021 (134 631 litres vendus en 2021 contre 122 221 litres en 2020). Les ventes de E85 ne cessent d'augmenter (6 005 litres en 2021 contre 5 190 litres en 2020 et 252 litres en 2019). La situation de la régie des carburants est donc saine mais reste toutefois fragile si la réglementation venait à nous obliger à d'importantes mises aux normes.

L'opération « prix coûtant » réalisée sur quatre mois consécutifs la dernière semaine du mois, connaît un important succès et a permis d'augmenter les ventes. Près de 5 000 litres de carburant sont vendus en plus pour chaque semaine d'opération à prix coûtant et le nombre de clients triple.

7. Création d'un poste d'adjoint des services techniques, permanent, à temps non complet

Ce point est reporté au prochain conseil municipal, dans l'attente de la publication de l'arrêté du Préfet de Région, sur le taux de subvention applicable aux contrats aidés.

8. Réparation d'une lanterne d'éclairage public

Ce point a déjà été évoqué lors du précédent conseil municipal. Les élus souhaitent réfléchir à un déplacement de la lanterne, mais les travaux sont trop coûteux. Le mat sera donc remplacé à l'identique pour 880 € HT et une protection décorative en métal sera ultérieurement envisagée. Cette proposition est validée à l'unanimité.

9. Reprise du commerce agricole : état d'avancement du projet

Le commerce devrait prochainement ouvrir, au plus au tard au 1^{er} avril 2022. Romain BOUTEILIER réalise actuellement des travaux dans le commerce. Il organise une réunion publique le lundi 28 février à 18h30.

Le maire remercie Louis MARI, qui aide l'employé communal, notamment pour vider le commerce.

10. Café-restaurant communal : état d'avancement du projet

Lors du comité de programmation du GAL de l'Est-Audois, qui s'est déroulé le 14 février 2022, le maire a présenté le projet devant un jury composé d'une trentaine de personnes. Le projet a reçu un avis favorable pour un montant de subvention de 36 914,18 €. Il reste maintenant à finaliser le dossier administratif.

Au niveau des travaux, une partie des fenêtres a déjà été changée. Le carrelage et le mobilier ont été commandés. Les travaux devraient s'intensifier durant le mois de mars.

11. Questions et informations diverses

11.1. Travaux réalisés depuis le dernier conseil

- réparation de la porte du bâtiment de l'ancienne gare, afin de permettre sa fermeture à clés
- suite de la récupération du broyat pour le paillage des espaces verts sur le chemin de Caulière

11.2. Prix de l'électricité

Le SYADEN nous a informés que les prix de l'électricité vont augmenter d'environ 30% pour les communes. Les élus décident d'envisager prochainement les coupures de l'éclairage public la nuit, comme c'est le cas dans de nombreuses communes du territoire. Ce point sera discuté en conseil municipal ultérieurement.

11.3. Recensement

Le recensement de la commune s'est terminé. La commune a obtenu un très bon taux de retour et remercie Jérôme ROUGEMONT, l'agent recenseur, pour son important travail.

11.4. Guerre en Ukraine

Claude GIPPON propose le vote d'une motion de soutien au peuple ukrainien, ce qui est validé à l'unanimité par le conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30

Pour extrait le 28 février 2022
En mairie,

Christelle HERMAND
Maire

(Signature et cachet)



Cet extrait doit être affiché à la porte de la mairie, dans la huitaine qui suit le jour de la délibération.